

Programme des

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

2025

du Centre communal d'action sociale

ACCUEIL DE LOISIRS 3-7 ANS JUILLET / 3-8 ANS AOÛT - SEPTEMBRE

Fonctionnement : du vendredi 4 juillet au lundi 1er septembre

(la structure sera fermée le 15 août)

Lieu : bâtiment « Relais des enfants »

Journée continue : le mercredi (16 et 30 juillet).*

ATELIERS D'ÉTÉ 8-10 ANS JUILLET

Fonctionnement : 8-10 ans - du vendredi 4 juillet au vendredi 1er août

Lieu : bâtiment « Foyer Marie Lescaméla »

Journée continue : le jeudi (17 et 24 juillet).*

* Lors des journées continues, le repas du midi est à la charge des familles. En cas d'annulation pour raisons climatiques, les enfants seront accueillis dans la structure aux horaires habituels.

SÉJOURS DE VACANCES ET CAMPS DE JOUR ÎLE AUX MARINS

Lieu : Ile aux Marins - bâtiment « Maison Marie-Ange »

Séjour 1 : 7 ans - du mardi 15 au vendredi 18 juillet

Séjour 2 : 9-10 ans - du lundi 21 au vendredi 25 juillet

Séjour 3 : 8 ans - du lundi 28 au vendredi 1er août

Camp de jour 1 : 9-10 ans - du lundi 4 au vendredi 8 août *

Camp de jour 2 : 7-8 ans - du lundi 11 au jeudi 14 août *

* Inscriptions à la semaine complète uniquement.
Départ 8h30, retour 17h00 - prévoir le repas du midi.



DATES ET MODALITÉS DES PRÉ-INSCRIPTIONS

Pré-inscriptions : du 9 avril à partir de 8h00 au 20 avril 17h00 sur le portail famille : www.ccas-stpierre.net (accès famille) ou par mail (pour les familles qui n'ont pas de compte actif)

Les pré-inscriptions seront prises à partir de 8h00 en tenant compte de l'ordre des saisies sur le portail ou par mail. La priorité sera donnée aux enfants dont les parents travaillent.

Vous pourrez consulter l'état des pré-inscriptions à compter du mercredi 14 mai sur le portail famille en cliquant sur le menu « inscriptions ». Une confirmation sera envoyée par mail pour les pré-inscriptions faites au format papier. La fiche de renseignements (pour les nouvelles inscriptions) ainsi que les fiches d'inscription peuvent être téléchargées sur le portail famille en cliquant sur « s'inscrire ». Vous devez remplir la fiche de renseignements et la renvoyer par mail avant de vous inscrire en ligne.

TARIFS

Les tarifs seront appliqués en fonction d'un quotient familial calculé par le service « action sociale » de la Caisse de prévoyance sociale (CPS). Ne pas oublier de déclarer vos ressources auprès du service « famille » de la CPS.

La prestation de service s'appliquera également aux séjours de vacances à l'Île aux Marins. De ce fait, un tarif spécifique relatif aux séjours sera calculé.

Il est nécessaire que votre dossier d'actualisation de ressources soit mis à jour. À défaut, vous devrez vous acquitter du tarif maximum soit : 11,00 € la demi-journée, 22,00 € la journée pour l'accueil de loisirs et les ateliers d'été, 200,00 € pour les séjours à l'Île aux Marins.

ACCUEIL DE LOISIRS « RELAIS DES ENFANTS » - ROUTE DE LA PÉROUSE - TÉL : 41 92 00

PORTAIL FAMILLE : WWW.CCAS-STPIERRE.NET

RELAISDESENFANTS@CCAS975.FR

